

François Enault

Premier vice-président de la CSN



Candidat à la première vice-présidence de la CSN

Parcours à la CSN

2021 à aujourd'hui

- Premier vice-président de la CSN

2017 à 2021

- Coordonnateur de Union of Canadian Correctional Officers - Syndicat des agents correctionnels du Canada-CSN (UCCO-SACC-CSN)

2014 à 2017

- Adjoint au comité exécutif de la Confédération des syndicats nationaux (CSN)

2011 à 2014

- Coordonnateur des services de la Fédération de l'industrie manufacturière (FIM-CSN)

2008 à 2010

- Directeur des services de la Fédération de la métallurgie (CSN)

2002 à 2008

- Président du Syndicat des travailleuses et travailleurs de la CSN (STTCSN)

2000 à 2002

- Conseiller syndical à la Fédération de la métallurgie (CSN) à Sorel

1998 à 2000

- Conseiller syndical à la Fédération du commerce (FC-CSN) à Drummondville

1996 à 1998

- Conseiller syndical à la Fédération de la métallurgie (CSN) à Sorel

1995 à 1996

- Conseiller syndical pour la CSN aux Îles-de-la-Madeleine

1995

- Conseiller syndical à la Fédération de la métallurgie (CSN)

Avril à août 1994

- Stagiaire à la Fédération de la métallurgie (CSN) dans le cadre de mon stage de fin d'études en relations industrielles de l'Université de Montréal

Implications socio-économiques

2017

- Membre du conseil d'administration et du comité de gouvernance et d'éthique de Retraite Québec

2014 à 2017 et de 2021 à aujourd'hui

- Membre du Comité consultatif du travail et de la main-d'œuvre (CCTM) et de plusieurs sous-comités du CCTM, dont celui sur la réforme des régimes de retraite à prestations déterminées

Camarades,

Je me présente, François Enault, candidat à la première vice-présidence de la CSN.

Étant à la CSN depuis plus de 25 ans, j'ai occupé tout au long de ces années différentes fonctions. C'est en 1994 que j'ai fait mes débuts à titre de stagiaire à la Fédération de la métallurgie (CSN). Je suis par la suite, devenu tour à tour conseiller syndical, directeur des services, coordonnateur, président du STTC SN et adjoint au comité exécutif de la CSN.

De 2017 à 2021, j'ai occupé le poste de coordonnateur du Syndicat des agents correctionnels du Canada (UCCO-SACC-CSN). En plus de coordonner l'équipe de travail basée d'un océan à l'autre, j'ai été le négociateur auprès du Conseil du Trésor et de Service correctionnel Canada.

Je siège au bureau confédéral depuis plus de 20 ans et c'est avec fierté que je peux affirmer que je n'ai raté aucun congrès de la CSN depuis 1994. Vous comprendrez donc que la centrale et les travailleuses et les travailleurs qui la composent occupent une place importante dans ma vie. Avant tout, c'est de savoir qu'à travers une négociation, on peut concrètement améliorer le destin des travailleuses et des travailleurs, qui me motive depuis toutes ces années.

Depuis mon élection à titre de premier vice-président de la CSN en 2021, je compte parmi mes responsabilités celle de la négociation du secteur public. Menée en Front commun, la ronde 2023 bat présentement son plein. Il va sans dire que je souhaite poursuivre mon implication auprès de cette importante négociation. Le travail avance bien et le Front commun parle uni, d'une seule voix, à un gouvernement immensément populaire. La lutte ne fait que commencer.

Ces deux dernières années à titre de vice-président m'auront permis de mettre à contribution mon expérience en négociation. C'était d'ailleurs un de mes principaux objectifs lors de mon arrivée : mettre la négociation au cœur de nos priorités.

Je me suis rendu disponible auprès des différentes équipes de négociation, tant du privé que du public, afin de les appuyer lorsque nécessaire. Je souhaite continuer à contribuer en ce sens et permettre aux travailleuses et aux travailleurs d'améliorer leurs conditions.

Pour faire des gains, la proximité avec le terrain est toutefois primordiale. Au cours des deux dernières années, je me suis efforcé d'aller à la rencontre des femmes et des hommes qui constituent le mouvement CSN. Pour négocier efficacement, il faut connaître son monde. Il faut aller sur le terrain écouter les travailleuses et les travailleurs pour entendre leurs besoins, leurs aspirations. Sans ce contact, nous perdons de notre efficacité.

Finalement, je suis persuadé que la CSN est capable de grandes choses. Elle nous l'a prouvé dans le passé et continue de le faire aujourd'hui. Nous devons donc réussir à nous mobiliser solidairement pour faire avancer toutes les causes que nous portons. C'est à ce mouvement que j'ai envie de continuer à participer, à vos côtés.

C'est donc humblement que je sollicite votre appui au poste de 1^{re} vice-présidence.

Solidarité !

François Enault